

Programme de formation

La formation s'organise autour de 4 unités capitalisables (UC) déclinées en compétences à acquérir dont le contenu est abordé en organisme et en structure de tutorat.

UC 1. Encadrer tout public dans tous lieux et toutes structures

Heures en centre : 135 h

Heures en entreprise : 215 h

Compétence à acquérir	Contenu abordé en organisme de formation	Travail réalisé en structure de tutorat
1-1. Communiquer dans les situations de la vie professionnelle		
1-1-1. Adapter sa communication aux différents publics	<ul style="list-style-type: none"> • La communication orale : émetteur/récepteur • Cadre de référence • Communication verbale et non verbale • Les canaux de communication • Freins à la communication • Les adaptations en fonction des publics • Les règles de base de l'accueil 	<ul style="list-style-type: none"> • Accueil physique, téléphonique du public, renseignements, inscriptions • Communication avec l'équipe de la structure • Animation de séances d'équitation
1-1-2. Produire des écrits professionnels	<ul style="list-style-type: none"> • La communication écrite : utilisation d'outils bureautiques (traitement de texte - tableur - création d'affiche - Power Point), • Utilisation d'un correcteur d'orthographe • Règles de rédaction d'un dossier (sommaire, pagination, titres, police, présentation aérée, présentation agréable à l'œil) 	<ul style="list-style-type: none"> • Rédiger un dossier de présentation du projet • Réaliser un power point de présentation
1-1-3. Promouvoir les projets et actions de la structure	<ul style="list-style-type: none"> • Créer une affiche : repérer les éléments importants - placement des éléments importants - choix d'images - règles de conception d'affiches - mise en forme • Utilisation des réseaux sociaux 	<ul style="list-style-type: none"> • Promouvoir son projet • Créer une affiche pour promouvoir le projet
1-2. Prendre en compte les caractéristiques des publics dans leurs environnements dans une démarche d'éducation à la citoyenneté		
1-2-1. Repérer les attentes et les besoins des différents publics	Les caractéristiques des différents publics : <ul style="list-style-type: none"> • les tranches d'âges • les attentes des publics réguliers • les besoins et attentes des publics en stages courts • les besoins et attentes des publics en situation de handicap moteur 	<ul style="list-style-type: none"> • Conception de séances • Conception d'activités équestres • Encadrement d'activités équestres et animation de séances

	<ul style="list-style-type: none"> • les besoins et attentes des publics en situation de handicap mental • les besoins et attentes du public scolaire/ classes vertes • les besoins et attentes des publics séniors • les besoins et attentes des publics en réinsertion ou prison • les besoins et attentes des publics rencontrés lors d'initiations proposées hors du centre équestre 	
1-2-2. Choisir les démarches adaptées en fonction des publics	Les éléments à adapter et comment les adapter aux publics	
1-2-3. Garantir l'intégrité physique et morale des publics	<ul style="list-style-type: none"> • Les règles de sécurité à pied • Les règles de sécurité à cheval • Maltraitance, protection des mineurs • Dopage • Rôle de l'éducateur sportif 	<ul style="list-style-type: none"> • Encadrement et animation de séances • Conception de projet
1-3. Contribuer au fonctionnement d'une structure		
1-3-1. Se situer dans la structure	<ul style="list-style-type: none"> • Le statut de stagiaire de la formation professionnelle • Le statut d'apprenti • Création d'un organigramme • Droits, obligations, responsabilité juridique, civile et pénale de l'enseignant • La carte professionnelle 	<ul style="list-style-type: none"> • S'intégrer dans la structure • S'investir dans la structure • Conception d'un projet
1-3-2. Situer la structure dans les différents types d'environnement	<ul style="list-style-type: none"> • Les institutions en lien avec les centres équestres • La filière équestre - La FFE • Les obligations pour ouvrir un centre équestre • Les obligations des centres équestres en matière de détention des équidés • Les obligations des centres équestres en matière de droit du travail • Les différents types de contrat de travail/ Réglementation du travail • Réglementation de l'accueil des PSH 	<ul style="list-style-type: none"> • Conception et réalisation de projet • Saisie de licences et de Galop® • Tenue du registre des équidés • Respect du référentiel des EFE
1-3-3. Participer à la vie de la structure	<ul style="list-style-type: none"> • Règles sanitaires d'entretien des boxes • Règles sanitaires d'entretien des locaux • Les contrats de maintenance obligatoires des infrastructures • La gestion des stocks 	<ul style="list-style-type: none"> • Entretien des boxes • Entretien des locaux • Entretien des aires de travail • Entretien d'un piquet d'équidés • Soins des pieds • Soins vétérinaires de base

	<ul style="list-style-type: none"> • Réglementation et règles sanitaires de l'hébergement des équidés • Alimentation, abreuvement, état de santé • Vaccination, vermifugation • Les soins courants • Bien-être animal et travail des équidés • Les affections courantes : prévention, détection et soins vétérinaires de base • Notions de maréchalerie et interventions de dépannage <ul style="list-style-type: none"> • Notions de bourrellerie et réparations de dépannage • Entretien du matériel de sellerie • Règles de préparation, d'embarquement et de convoyage des équidés • Dimension éducative et citoyenne de la profession • Principes de laïcité, prise en compte des diversités, développement durable 	<ul style="list-style-type: none"> • Détection maladies • Entretien du matériel de sellerie • Vermifugation, vaccination • Remettre un clou, déferrer un équidé • Réparation simple du matériel de sellerie • Préparer un équidé au voyage • Embarquer, débarquer un équidé • Faire appliquer les gestes éco-citoyens et de développement durable
--	---	---

UC 2. Mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure

Heures centre : 105h

Heure en entreprise : 130h

Compétences à acquérir	Contenu abordé en organisme de formation	Travail réalisé en structure de tutorat
2-1. Concevoir un projet d'animation		
2-1-1. Situer son projet d'animation dans son environnement, en fonction du projet de la structure, de ses ressources et du public accueilli	<ul style="list-style-type: none">• Faire le diagnostic d'une structure : situation géographique, infrastructures, matériel, cavalerie, publics accueillis, activités proposées, fonctionnement, salariés et organigramme, politique de la structure, projet de la structure• Zone de chalandise - Étude de marché• SWOT : Forces - Faiblesses - Opportunités - Menaces• Poser une problématique en lien avec le diagnostic et la politique de la structure	<ul style="list-style-type: none">• Observation du fonctionnement de la structure• Faire le diagnostic de la structure d'alternance• Proposer un projet au tuteur• Proposer un budget au tuteur• Préparer le projet et prévoir des moyens d'évaluation• Promouvoir son projet• Participer à l'organisation de compétition• Construire des parcours• Encadrer des cavaliers en compétition : reconnaissance, détente, débriefing• Participer à des jurys d'épreuve
2-1-2. Définir les objectifs et les modalités d'évaluation	<ul style="list-style-type: none">• Définir des objectifs mesurables et réalistes• Définir les indicateurs permettant d'évaluer la qualité d'un projet	
2-1-3. Identifier les moyens nécessaires à la réalisation du projet	Lister les moyens : <ul style="list-style-type: none">• humains,• en matériel,• en équidés,• en lieux,• financiers : budget prévisionnel et seuil de rentabilité	
2-2. Conduire un projet d'animation		
2-2-1. Planifier les étapes de réalisation	<ul style="list-style-type: none">• Concevoir un échéancier ou un rétroplanning• Outils d'évaluation de l'avancée du projet• Concevoir un planning "qui fait quoi et quand"• Gestion de groupe, d'équipe• Anticipation des problèmes ou retard• Prévision des solutions	<ul style="list-style-type: none">• Planifier un projet d'animation• Animer un projet d'animation• Gérer une équipe dans le cadre du projet
2-2-2. Animer une équipe dans le cadre du projet		
2-2-3. Procéder aux régulations nécessaires		
2-3. Évaluer un projet d'animation		
2-3-1. Utiliser les outils d'évaluation adaptés	<ul style="list-style-type: none">• Analyse des résultats du projet grâce aux indicateurs fixés en amont	<ul style="list-style-type: none">• Réaliser le bilan de son projet et en faire une synthèse au tuteur

2-3-2. Produire un bilan	<ul style="list-style-type: none"> • Bilan financier • Bilan quantitatif • Bilan qualitatif et pédagogique 	
2-3-3. Identifier des perspectives d'évolution	<ul style="list-style-type: none"> • Étude de la pérennisation d'une action 	

UC 3. Conduire une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage dans le champ des activités équestres

Heures centre : 200h

Heures entreprise : 230h

Compétences à acquérir	Contenu détaillé en organisme de formation	Travail réalisé en structure de tutorat
3-1. Concevoir la séance, le cycle d'animation ou d'apprentissage		
3-1-1. Prendre en compte les caractéristiques du public, de la cavalerie, les moyens matériels et l'environnement dans la préparation de la séance ou du cycle	<ul style="list-style-type: none"> • Caractéristiques des publics et adaptations nécessaires au cours d'une séance • Caractéristiques d'une cavalerie adaptée en fonction des niveaux et des publics, • L'apprentissage : principes, étapes, méthodes, • Le projet pédagogique, • Le plan de formation fédéral, • Définition d'objectifs de fin de cycle, de fin de séance, opérationnels, • Les évaluations formatives et leur incidence sur le projet pédagogique. • Créer une situation pédagogiques adaptée aux objectifs et aux publics, • Critères de réussite et observables en fonction des situations, • La fiche pédagogique, • L'aménagement du milieu, • Préparation d'une sortie en extérieur, • Anticipation des risques sécuritaires pour le cavalier, • Anticipation des risques de mal-être de l'équidé. 	<ul style="list-style-type: none"> • Conception de séances de niveau débutant à Galop® 4 jusqu'à fin janvier, • Conception de séances de niveau Galop® 5 à 7 à partir de février.
3-1-2. Mobiliser les connaissances, les techniques et les règles des activités équestres pour fixer les objectifs de la séance ou du cycle et la progression permettant de les atteindre		
3-1-3. Définir les mises en situations, les consignes, les observables, dans le respect des règles de sécurité, de déontologie et du bien-être animal		
3-2. Conduire la séance, le cycle d'animation ou d'apprentissage		
3-2-1. Mettre en œuvre la progression définie	<ul style="list-style-type: none"> • La relation pédagogique, • Les méthodes pédagogiques, • La pédagogie différenciée, • Les modes de communication lors d'une séance, • L'animation d'une séance, 	<ul style="list-style-type: none"> • Encadrement et animation de séances de niveau débutant à Galop® 4 jusqu'à fin janvier, • Encadrement de séances de niveau Galop® 5 à 7 à partir de février.
3-2-2. Utiliser une démarche pédagogique et une communication adaptée, dans le respect		

des règles de sécurité, de déontologie et du bien-être animal	<ul style="list-style-type: none"> • Les observables devant amener à une adaptation, • Gestion de la sécurité : infrastructures, équadés, matériel, • Les causes d'échec et les remédiations, • Conduite et sécurisation d'une sortie en extérieur, • Procédures d'alerte et premiers secours. 	
3-2-3. Adapter son action pédagogique		
3-3. Évaluer la séance, le cycle d'animation ou d'apprentissage		
3-3-1. Construire et utiliser des outils et des modalités d'évaluation de la séance ou du cycle adaptés	<ul style="list-style-type: none"> • Évaluation de l'action et adaptation du projet pédagogique, • Évaluer et saisir un Galop sur le site fédéral, • Définir les indicateurs de résultat de son action. 	<ul style="list-style-type: none"> • Gérer les séances hebdomadaires d'un ou plusieurs groupes de cavaliers de niveaux variés en adaptant le projet pédagogique en fonction des évaluations des cavaliers, • Gérer des groupes de cavaliers lors de stages vacances en adaptant le projet pédagogique en fonction des publics • Evaluations des cavaliers.
3-3-2. Évaluer la progression des pratiquants		
3-3-3. Évaluer son action		
3-3-4. Utiliser les outils d'évaluation adaptés	<ul style="list-style-type: none"> • Analyse des résultats du projet grâce aux indicateurs fixés en amont. 	<ul style="list-style-type: none"> • Réaliser le bilan de son projet et en faire une synthèse au tuteur

UC 4a. Mobiliser les techniques de la mention des activités équestres pour mettre en œuvre une séance ou un cycle d'apprentissage dans l'option Initiation poney, cheval.

Heures centre : 365h

Heures entreprise : 230h

Compétences à acquérir	Contenu détaillé en organisme de formation	Travail réalisé en structure de tutorat
4a-1. Conduire une séance ou un cycle en utilisant les techniques de l'option		
4a-1-1. Démontrer une expertise technique dans le champ de l'option	<ul style="list-style-type: none"> • Techniques d'amélioration de la position et du fonctionnement : les mises en selle, • L'échelle de progression dressage, • Le cheval juste, • Les mouvements de dressage jusqu'au Galop® 8, • Les étapes du travail au galop, • Les conditions d'obtention d'un bon abord (CSO/équitation d'extérieur), • Les contrats de foulées et les combinaisons, • Le compromis équilibre/impulsion, • Comportement du cheval et éthologie, • Les étapes du travail du cheval à pied, • Les étapes du débouillage, • Les étapes du travail jeune cheval, • L'entretien du dressage d'un cheval, • La désensibilisation d'un cheval. 	<ul style="list-style-type: none"> • Travail d'entretien de la cavalerie d'initiation, • Travail à pied de la cavalerie, • Participer au débouillage, • Travail de jeunes chevaux, • Faire des démonstrations à ses cavaliers, • Travailler un nouveau cheval pour le rendre plus facile aux cavaliers de niveau débutant à Galop® 2.
4a-1-2. Mobiliser les techniques pour conduire une séance ou un cycle d'initiation poney cheval	<ul style="list-style-type: none"> • Les habiletés techniques à acquérir du débutant au Galop® 2, • La progression du cavalier du débutant au Galop® 2, • Démontrer les habiletés équestres de l'initiation au Galop® 2, • Les critères d'évaluation des capacités et du comportement d'un cheval/poney d'initiation, • Adaptation d'un cheval/poney au thème de séance et au cavalier. 	
4a-1-3. Évaluer son action pour développer son niveau d'expertise technique	<ul style="list-style-type: none"> • Les indicateurs d'évaluation des cavaliers en fin de séance, • Les indicateurs d'évaluation des cavaliers au fil des séances, • Les indicateurs d'évaluation de son action. 	
4a-2. Maîtriser et faire appliquer les règlements de l'option		

4a-2-1. Maîtriser et faire appliquer les règles techniques, déontologiques et les usages dans le champ de l'option	<ul style="list-style-type: none"> • Les notions de bien-être animal et de développement durable et leur intégration dans la gestion des activités, • Les règles de sécurité à pied, autour du cheval, • L'abord et la préparation du cheval en sécurité et dans le respect du bien-être animal, • Les règles de sécurité au manège et au cours de la séance. 	<ul style="list-style-type: none"> • Encadrer des séances d'initiation en sécurité et dans le respect du bien-être animal, • Faire appliquer, aux cavaliers, les règles de sécurité et de respect du bien-être animal.
4a-2-2. Maîtriser et faire appliquer le cadre de la pratique dans le champ de l'option		
4a-2-3. Sensibiliser et éduquer aux bonnes pratiques et aux conduites à risque		
4a-3. Garantir des conditions de pratique en sécurité dans l'option		
4a-3-1. Utiliser le matériel et la cavalerie adaptés au public et conforme aux règles de sécurité	<ul style="list-style-type: none"> • Gestion de la sécurité : infrastructures, équipés, matériel, • L'aménagement du milieu, • Normes de sécurité du matériel, entretien et vérifications, • Situations à mettre en œuvre pour tester les capacités d'un cheval en vue de son achat pour l'initiation, • Les règles d'intégration d'un cheval dans l'écurie et en séance. 	<ul style="list-style-type: none"> • Vérification et entretien du matériel, • Entretien et sécurisation des aires de travail, • Intégrer un nouveau cheval en cours.
4a-3-2. Aménager l'espace de pratique ou d'évolution		
4a-3-3. Veiller à la conformité et à l'état du matériel et de l'espace de pratique ou d'évolution		

UC 4b. Mobiliser les techniques de la mention des activités équestres pour mettre en œuvre une séance ou un cycle d'apprentissage dans l'option « Approfondissement technique »

Heures centre : 365h

Heures entreprise : 230h

Compétences à acquérir	Contenu détaillé en organisme de formation	Travail réalisé en structure de tutorat
4b-1. Conduire une séance ou un cycle en utilisant les techniques de l'option		
4b-1-1. Démontrer une expertise technique dans le champ de l'option	<ul style="list-style-type: none"> • Techniques d'amélioration de la position et du fonctionnement : les mises en selle, • L'échelle de progression dressage, • Le cheval juste, • Les mouvements de dressage jusqu'au Galop® 8, • Les étapes du travail au galop, • Les conditions d'obtention d'un bon abord (CSO/équitation d'extérieur), • Les contrats de foulées et les combinaisons, • Le compromis équilibre/impulsion, • Comportement du cheval et éthologie. • Les étapes du travail du cheval à pied, • Les étapes du débouillage, • Les étapes du travail jeune cheval, • L'entretien du dressage d'un cheval, • La désensibilisation d'un cheval. 	<ul style="list-style-type: none"> • Travail de la cavalerie de perfectionnement, • Travail à pied de la cavalerie, • Participer au débouillage, • Travail de jeunes chevaux. • Faire des démonstrations à ses cavaliers
4b-1-2. Mobiliser les techniques pour conduire une séance ou un cycle d'initiation poney cheval	<ul style="list-style-type: none"> • Les habiletés techniques à acquérir pour les Galop® 6 et 7, • La progression du cavalier des Galop® 6 et 7, • Démontrer les habiletés équestres du perfectionnement technique (plat, obstacle et cross), • Les critères d'évaluation des capacités et du comportement d'un cheval/poney de perfectionnement technique, • Adaptation d'un cheval/poney au thème de séance et au cavalier. 	
4-1-3. Évaluer son action pour développer son niveau d'expertise technique	<ul style="list-style-type: none"> • Les indicateurs d'évaluation des cavaliers en fin de séance, • Les indicateurs d'évaluation des cavaliers au fil des séances, • Les indicateurs d'évaluation de son action. 	

4b-2. Maîtriser et faire appliquer les règlements de l'option		
4b-2-1. Maîtriser et faire appliquer les règles techniques, déontologiques et les usages dans le champ de l'option	<ul style="list-style-type: none"> • Les notions de bien-être animal et de développement durable et leur intégration dans la gestion des activités, • Les règles de sécurité à pied, autour du cheval, • Les règles de sécurité au manège et au cours de la séance. 	<ul style="list-style-type: none"> • Encadrer des séances de perfectionnement en sécurité et dans le respect du bien-être animal, • Faire appliquer aux cavaliers les règles de sécurité et de respect du bien-être animal.
4b-2-2. Maîtriser et faire appliquer le cadre de la pratique dans le champ de l'option		
4b-2-3. Sensibiliser et éduquer aux bonnes pratiques et aux conduites à risque		
4b-3. Garantir des conditions de pratique en sécurité dans l'option		
4b-3-1. Utiliser le matériel et la cavalerie adaptés au public et conforme aux règles de sécurité	<ul style="list-style-type: none"> • Gestion de la sécurité : infrastructures, équadés, matériel, • L'aménagement du milieu, • Adaptation du cheval aux cavaliers, • Normes de sécurité du matériel, entretien et vérifications, • Situations à mettre en œuvre pour tester les capacités d'un cheval en vue de son achat pour l'équitation de perfectionnement technique, • Les règles d'intégration d'un cheval dans l'écurie et en séance. 	<ul style="list-style-type: none"> • Intégrer un nouveau cheval en cours, • Travailler un nouveau cheval pour le rendre plus facile
4b-3-2. Aménager l'espace de pratique ou d'évolution		
4b-3-3. Veiller à la conformité et à l'état du matériel et de l'espace de pratique ou d'évolution		

UC 4c. Mobiliser les techniques de la mention des activités équestres pour mettre en œuvre une séance ou un cycle d'apprentissage dans l'option « Équitation d'extérieur »

Heures centre : 365h

Heures entreprise : 230h

Compétences à acquérir	Contenu détaillé en organisme de formation	Travail réalisé en structure de tutorat
4c-1. Conduire une séance ou un cycle en utilisant les techniques de l'option		
4c-1-1. Démontrer une expertise technique dans le champ de l'option	<ul style="list-style-type: none"> • Techniques d'amélioration de la position et du fonctionnement : les mises en selle, • L'échelle de progression dressage, • Le cheval juste, • Les mouvements de dressage jusqu'au Galop® 8, • Les étapes du travail au galop, • Les conditions d'obtention d'un bon abord (CSO/équitation d'extérieur), • Les contrats de foulées et les combinaisons, • Le compromis équilibre/impulsion, • Le comportement du cheval et éthologie. • Les étapes du travail du cheval à pied, • Les étapes du débouillage, • Les étapes du travail du jeune cheval pour l'adapter à l'équitation d'extérieur, • Démontrer les habiletés équestres de l'équitation d'extérieur 	<ul style="list-style-type: none"> • Travail de la cavalerie d'extérieur, • Travail à pied de la cavalerie, • Participer au débouillage, • Travail de jeunes chevaux, • Faire des démonstrations à ses cavaliers.
4c-1-2. Mobiliser les techniques pour conduire une séance ou un cycle d'initiation poney cheval	<ul style="list-style-type: none"> • Les Galops® de pleine nature, • La progression du cavalier d'extérieur, • Démontrer les habiletés équestres de l'équitation d'extérieur, • Les critères d'évaluation des capacités et du comportement d'un cheval/poney d'équitation d'extérieur, • Adaptation d'un cheval/poney à la sortie en extérieur et au cavalier. 	
4c-1-3. Évaluer son action pour développer son niveau d'expertise technique	<ul style="list-style-type: none"> • Les indicateurs d'évaluation des cavaliers en fin de séance, • Les indicateurs d'évaluation des cavaliers au fil des séances, • Les indicateurs d'évaluation de son action. 	
4c-2. Maîtriser et faire appliquer les règlements de l'option		

4c-2-1. Maîtriser et faire appliquer les règles techniques, déontologiques et les usages dans le champ de l'option	<ul style="list-style-type: none"> • Les notions de bien-être animal et de développement durable lors des sorties en extérieur, • Les règles de sécurité à pied, autour du cheval, lors de sorties en extérieur, 	<ul style="list-style-type: none"> • Encadrer des sorties en extérieur en sécurité et dans le respect du bien-être animal,
4c-2-2. Maîtriser et faire appliquer le cadre de la pratique dans le champ de l'option	<ul style="list-style-type: none"> • La préparation du cheval en sécurité et dans le respect du bien-être animal, en vue d'une sortie en extérieur, 	<ul style="list-style-type: none"> • Faire appliquer, aux cavaliers, les règles de sécurité, de respect du bien-être animal, les règles de respect de l'environnement et les gestes éco-citoyens
4c-2-3. Sensibiliser et éduquer aux bonnes pratiques et aux conduites à risque	<ul style="list-style-type: none"> • Les règles de sécurité lors d'une sortie en extérieur. 	
4c-3. Garantir des conditions de pratique en sécurité dans l'option		
4c-3-1. Utiliser le matériel et la cavalerie adaptés au public et conforme aux règles de sécurité	<ul style="list-style-type: none"> • Gestion de la sécurité : équidés, matériel, • Reconnaissance et sécurisation des chemins de sorties, 	<ul style="list-style-type: none"> • Intégrer un nouveau cheval dans une sortie,
4c-3-2. Aménager l'espace de pratique ou d'évolution	<ul style="list-style-type: none"> • Adaptation du cheval aux cavaliers, • Normes de sécurité du matériel, entretien et vérifications avant la sortie, 	<ul style="list-style-type: none"> • Travailler un nouveau cheval pour le rendre plus facile aux cavaliers lors des sorties.
4c-3-3. Veiller à la conformité et à l'état du matériel et de l'espace de pratique ou d'évolution	<ul style="list-style-type: none"> • Situations à mettre en œuvre pour tester les capacités d'un cheval en vue de son achat pour la pratique de l'équitation d'extérieur, • Les règles d'intégration d'un cheval dans l'écurie et en sortie. 	

Tableau stratégique de formation

Modules de formation (en gris - vu en entreprise)	Sept.	Oct.	Nov.	Dec.	Jan.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept	Modalités d'évaluation	
UC 1 - Encadrer tout public dans tout lieu et toute structure															
OI 1-1 - Communiquer dans les situations de la vie professionnelle															
1-1-1- Adapter sa communication aux différents publics														Epreuve 1- Dossier et oral. Analyse de la structure Mettre en œuvre un projet d'animation Communiquer Mai et juin	
1-1-2- Produire des écrits professionnels															
1-1-3- Promouvoir les projets et actions de la structure															
OI 1-2 - Prendre en compte les caractéristiques des publics dans leurs environnements dans une démarche d'éducation à la citoyenneté															
1-2-1- Repérer les attentes et les besoins des différents publics															
1-2-2- Choisir les démarches adaptées en fonction des publics															
1-2-3- Garantir l'intégrité physique et morale des publics															
OI 1-3 - Contribuer au fonctionnement d'une structure															
1-3-1- Se situer dans la structure															
1-3-2- Situer la structure dans les différents types d'environnement															
1-3-3- Participer à la vie de la structure															
UC 2 - Mettre en oeuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure															
OI 2-1- Concevoir un projet d'animation															
2-1-1- Situer son projet d'animation dans son environnement, en fonction du projet de la structure, de ses ressources et du public accueilli														Epreuve 1 suite - Dossier et oral. Analyse de la structure Mettre en œuvre un projet d'animation Evaluer le projet Mai et juin	
2-1-2- Définir les objectifs et les modalités d'évaluation															
2-1-3- Identifier les moyens nécessaires à la réalisation du projet															
OI 2-2- Conduire un projet d'animation															
2-2-1- Planifier les étapes de réalisation															
2-2-2- Animer une équipe dans le cadre du projet															
2-2-3- Procéder aux régulations nécessaires															
OI 2-3 - Évaluer un projet d'animation															
2-3-1- Utiliser les outils d'évaluation adaptés															
2-3-2- Produire un bilan															
2-3-3- Identifier des perspectives d'évolution															

UC 3 : Conduire une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage dans le champ des activités équestres

OI 3-1- Concevoir la séance, le cycle d'animation ou d'apprentissage													2 temps : 1 dossier pédagogique présenté à l'oral 1 pratique pédagogique avec un entretien d'explicitation Juin et juillet
3-1-1- Prendre en compte les caractéristiques du public, de la cavalerie, les moyens matériels et l'environnement dans la préparation de la séance ou du cycle													
3-1-2- Mobiliser les connaissances, les techniques et les règles des activités équestres pour fixer les objectifs de la séance ou du cycle et la progression permettant de les atteindre													
3-1-3- Définir les mises en situations, les consignes, les observables, dans le respect des règles de sécurité, de déontologie et du bien-être animal													
OI 3-2- Conduire la séance, le cycle d'animation ou d'apprentissage													
3-2-1- Mettre en œuvre la progression définie													
3-2-2- Utiliser une démarche pédagogique et une communication adaptées, dans le respect des règles de sécurité, de déontologie et du bien-être animal													
3-2-3- Adapter son action pédagogique													
OI 3-3- Évaluer la séance, le cycle d'animation ou d'apprentissage													
3-3-1- Construire et utiliser des outils et des modalités d'évaluation de la séance ou du cycle adaptés													
3-3-2- Évaluer la progression des pratiquants													
3-3-3- Évaluer son action													

UC 4a : Mobiliser les techniques pour mettre en oeuvre une séance ou un cycle d'apprentissage dans l'option "Initiation poney, cheval"													
OI 4a-1- Conduire une séance ou un cycle en utilisant les techniques de l'option													
4-1-1- Démontrer une expertise technique dans le champ de l'option													2 temps d'évaluation : 1 oral sur un sujet de l'option 1 pratique à cheval explicitée Mai et juin
4-1-2- Mobilier les techniques pour conduire une séance ou un cycle d'initiation poney cheval													
4-1-3- Évaluer son action pour développer son niveau d'expertise technique													
OI 4a-2- Maîtriser et faire appliquer les règlements de l'option													
4-2-1- Maîtriser et faire appliquer les règles techniques, déontologiques et les usages dans le champ de l'option													
4-2-2- Maîtriser et faire appliquer le cadre de la pratique dans le champ de l'option													
4-2-3- Sensibiliser et éduquer aux bonnes pratiques et aux conduite à risque													
OI 4a-3- Garantir des conditions de pratique en sécurité dans l'option													
4-3-1- Utiliser le matériel et la cavalerie adaptés au public et conforme aux règles de sécurité													
4-3-2- Aménager l'espace de pratique ou d'évolution													
4-3-3- Veiller à la conformité et à l'état du matériel et de l'espace de pratique ou d'évolution													
UC 4b : Mobiliser les techniques pour mettre en oeuvre une séance ou un cycle d'apprentissage dans l'option "Approfondissement technique"													
OI 4b-1- Conduire une séance ou un cycle en utilisant les techniques de l'option													
4-1-1- Démontrer une expertise technique dans le champ de l'option												2 temps d'évaluation : 1 pratique pédagogique avec un entretien d'explicitation 1 pratique équestre explicitée avec un entretien Mai et juin	
4-1-2- Mobilier les techniques pour conduire une séance ou un cycle d'initiation poney cheval													
4-1-3- Évaluer son action pour développer son niveau d'expertise technique													
OI 4b-2- Maîtriser et faire appliquer les règlements de l'option													
4-2-1- Maîtriser et faire appliquer les règles techniques, déontologiques et les usages dans le champ de l'option													
4-2-2- Maîtriser et faire appliquer le cadre de la pratique dans le champ de l'option													
4-2-3- Sensibiliser et éduquer aux bonnes pratiques et aux conduite à risque													
OI 4b-3- Garantir des conditions de pratique en sécurité dans l'option													
4-3-1- Utiliser le matériel et la cavalerie adaptés au public et conforme aux règles de sécurité													
4-3-2- Aménager l'espace de pratique ou d'évolution													
4-3-3- Veiller à la conformité et à l'état du matériel et de l'espace de pratique ou d'évolution													
UC4c : Mobiliser les techniques pour mettre en oeuvre une séance ou un cycle d'apprentissage dans l'option "Équitation d'extérieur"													
OI 4c-1- Conduire une séance ou un cycle en utilisant les techniques de l'option													
4-1-1- Démontrer une expertise technique dans le champ de l'option												Etude de cas : présentation d'un projet pédagogique suivi d'un entretien Démonstration technique : Travail à pied ou monté d'un équidé	
4-1-2- Mobilier les techniques pour conduire une séance ou un cycle d'initiation poney cheval													
4-1-3- Évaluer son action pour développer son niveau d'expertise technique													
OI 4c-2- Maîtriser et faire appliquer les règlements de l'option													
4-2-1- Maîtriser et faire appliquer les règles techniques, déontologiques et les usages dans le champ de l'option													
4-2-2- Maîtriser et faire appliquer le cadre de la pratique dans le champ de l'option													
4-2-3- Sensibiliser et éduquer aux bonnes pratiques et aux conduites à risque													
OI 4c-3- Garantir des conditions de pratique en sécurité dans l'option													
4-3-1- Utiliser le matériel et la cavalerie adaptés au public et conforme aux règles de sécurité													
4-3-2- Aménager l'espace de pratique ou d'évolution													
4-3-3- Veiller à la conformité et à l'état du matériel et de l'espace de pratique ou d'évolution													